Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260521-2026_022-DE

SAINT-JUST
terre de vie
et d'histoire

Grand Site
Mégalithique
de Bretagne

2026/022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Chantal BOURY, Mme Sonia DEBROUX, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Procuration : M. Hervé JARNOT a donné procuration à Mme Catherine DUTHU

Date de convocation : le 13 mai 2026

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie LE GALL

Objet :
Acquisition d'un tracteur tondeuse

M. le Maire informe le conseil municipal des besoins urgents d'un achat de tracteur tondeuse au service technique car les frais de réparations estimés sont trop importants sur le tracteur tondeuse actuel Gianni Ferrari Turbo 2 acheté en 2002. Il propose son remplacement.
La commune a reçu trois offres de prix pour du matériel neuf avec reprise de l'ancien matériel. Après analyse des offres, prix et caractéristiques du matériel, M. le Maire propose de retenir l'offre la mieux-disante, à savoir Rennes Motoculture d'Orgères pour un montant HT de 27108.33 € HT avec reprise de l'ancien matériel de 1500 €:

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide l'acquisition d'un tracteur tondeuse autoportée KUBOTA FC3.261 – 4 roues motrices - moteur 3 cylindres d'une puissance de 26 cv 1123 cc avec bac de ramassage de 800 litres à vidange en hauteur.
- retient l'offre de RENNES MOTOCULTURE d'Orgères pour la somme de 27108.33 € HT soit 32 530 € TTC,
- approuve la cession du tracteur tondeuse Gianni Ferrari année 2002 à Rennes Motoculture pour un montant de 1500 €,
- charge M. le Maire de prévoir cette somme au budget M57 de l'exercice 2026, à l'article 2157 « Matériel et outillage technique » par une décision modificative,
- autorise M. le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables en découlant.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

MAIRIE de SAINT-JUST (I. et V.)

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr